

LE CARILLON



Sommaire

Le mot du Maire	1
École d'Heugnes	2
Au Conseil municipal	2
Collectes des déchets	3
Comité des Fêtes	3
Vos souvenirs nous concernent	3
Présence Verte	4
Histoire de nos petits saints	5
Lignes pour le marché de Buzancais	6
Retour sur Noël	6
Location de la Salle des Fêtes	6
Les corbeaux freux	7
État Civil	7
La pluie et le beau temps	8

Le Mot du Maire

Tout d'abord, puisque ce premier numéro du Carillon me permet encore de le faire, je remercie toutes les personnes qui se sont déplacées à la cérémonie des vœux du 3 Janvier à la Maison des Associations. Je souhaite à celles et ceux qui n'ont pu s'y rendre, bonheur, réussite et santé. Je souhaite bienvenue aux nouveaux habitants et salue tout particulièrement l'arrivée des Sœurs du Sacerdoce Royal de Marie à la Maison Marie Joseph du Gardon-Frit.

Plusieurs projets vont se concrétiser ces prochains mois : aménagement intérieur de la mairie, réfection du logement de la boulangerie, l'extension du cimetière... J'espère que nous pourrons faire avancer le dossier assainissement en souhaitant que l'aspect financier ne sera pas un obstacle. Comme beaucoup de petites communes, il est... urgent de ne pas trop se presser.

La construction d'un atelier communal fonctionnel est envisagée. Un dossier va être préparé en 2003 pour être soumis aux demandes de subvention FAR et DGE. Sa construction n'interviendra toutefois qu'en 2004.

Que 2003 nous permette donc de progresser dans le calme sur le chemin de la prospérité et du bien être commun.

Le Maire,



Bulletin Municipal N° 32
Février 2003

AU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2002

Réuni sous la présidence du maire, le Conseil a pris les décisions suivantes :

CARTE COMMUNALE :

Le plan communal va être numérisé pour optimiser son exploitation par la Direction Départementale de l'Équipement chargée de l'élaboration de la carte. La digitalisation des plans est confiée à la Société INFOCARTE de Saint Cyprien (42 160) moyennant la somme de 504,68 € hors-taxes. M. le Maire est autorisé à signer la convention de prestations d'assistance et de suivi avec la DDE.

TELESECURITE «Présence Verte» :

Une convention de partenariat sera signée avec l'Association de télésecurité «Présence Verte». Les droits d'entrée au service de télésecurité continueront à être financés par la commune comme par le passé pour les habitants qui adhéreront à ce service.

TRANSFERT DE CONTRATS D'ASSURANCE :

Suite à une fusion entre les Mutuelles de l'Indre et la SMACL, le Conseil accepte de transférer les contrats Incendie et Responsabilité Civile à la SMACL à compter du 1^{er} janvier prochain.

FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT :

Le Conseil refuse de participer au financement de ce fonds.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 NOVEMBRE 2002

PARTICIPATION FINANCIERE AUX TRAVAUX DE REMISE EN SERVICE DE LA VOIE METRIQUE ARGY/LUCAY-LE-MALE :

Le Conseil accepte le nouveau plan de financement des travaux à effectuer par le Syndicat Intercommunal de Défense de la Voie Métrique Argy/Luçay-Le-Mâle par 8 voix sur 10 votants.

FOURNITURES DE PIERRES 2003 :

La proposition de l'Entreprise Jean-Loup Deslandes est retenue pour la fourniture de pierres à épandre en 2003.

REGIME INDEMNITAIRE DES AGENTS COMMUNAUX :

Le Conseil décide d'allouer le régime indemnitaire aux agents permanents, par cadre d'emploi, au taux minimal pour chacun des agents à compter du 1^{er} janvier 2003.

LUTTE CONTRE LES RAGONDINS :

La commune participera à la lutte contre les ragondins par pose d'appâts au niveau du Nahon et des plans d'eau communaux. Les particuliers intéressés par cette campagne doivent s'adresser à la mairie.

SUBVENTIONS :

Une subvention de 50 € est attribuée à l'AFM pour le téléthon. La demande présentée par l'APADVOR (Association au profit des Aveugles)



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2002

Réuni sous la présidence du maire, le Conseil a pris les décisions suivantes :

DEMANDE DE LOCATION LOGEMENT MAIRIE :

Le Conseil accepte de louer le logement sis au 3, Route d'Ecueillé (au-dessus de la mairie) à M. Luc Leclerc à compter du 1^{er} janvier 2003.

PROJET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES DU BOURG :

Le Conseil décide de demander des devis pour un levé topographique aux 4 géomètres désignés ci-après : M. Reeb (Chabris), M. Lelong (Chateauroux), M. Dayot (Buzancais), M. Foudrinier (Argenton). Les demandes d'aide financières déposées en 2002 auprès du Conseil Général de l'Indre et de l'Agence de l'Eau seront renouvelées pour 2003 attendu qu'elles n'ont pu être honorées par ces deux organismes l'an passé.

INDEMNITE AU PROFIT DE L'AI- DE EDUCATRICE :

Le Conseil vote une indemnité au profit de M^{me} Daout, aide-éducatrice, en raison de la compétence et du dévouement dont elle fait preuve dans l'exercice de ses activités.

FONDS D'AIDE AUX JEUNES EN DIFFICULTE :

Le Conseil refuse de participer au financement de ce fonds.

CESSION DE TERRAIN AU PROFIT DU DEPARTEMENT :

Le Conseil décide de céder au Département une parcelle de 3000 mètres carrés de terrain sise lieudit «Thionville» afin qu'un dépôt de matériaux D.D.E. y soit aménagé.

ACHAT D'UN PETRIN POUR LA BOULANGERIE :

Le Conseil décide d'acquérir un pétrin d'occasion de 45 litres pour la boulangerie après de la Sarl JV MAT à Chateauroux, moyennant le prix de 5469 €, TTC.

ECOLE DE HEUGNES

Nous sommes heureux de vous faire connaître l'adresse du site Internet de l'école :
<http://perso.wanadoo.fr/lajavadanslecole>

Ce site a été réalisé avec la participation des élèves de CE2 / CM1 afin de vous faire découvrir leur école, leur travail et les actualités du RPI Heugnes / Pellevoisin.

N'hésitez pas à nous communiquer vos impressions grâce à notre adresse Email : ecoledheugnes@wanadoo.fr

Très bonne navigation à tous...

L'institutrice, Magali ROBERT
L'aide éducatrice, Géraldine DAOUT



CALENDRIER DE COLLECTE ANNEE 2003

La collecte des déchets ménagers s'effectuera le :
Jeudi de chaque semaine sauf dates marquées par un *.

Merci de sortir votre sac la veille de la collecte.

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
02-JANV	06-FEVR	06-MARS	03-AVR	07-MAI*	05-JUIN
09-JANV	13-FEVR	13-MARS	10-AVR	15-MAI	12-JUIN
16-JANV	20-FEVR	20-MARS	17-AVR	22-MAI	19-JUIN
23-JANV	27-FEVR	27-MARS	24-AVR	28-MAI*	26-JUIN
30-JANV			30-AVR*		
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
03-JUIL	07-AOÛT	04-SEPT	02-OCT	06-NOV	04-DEC
10-JUIL	13-AOÛT*	11-SEPT	09-OCT	13-NOV	11-DEC
17-JUIL	21-AOÛT	18-SEPT	16-OCT	20-NOV	18-DEC
24-JUIL	28-AOÛT	25-SEPT	23-OCT	27-NOV	24-DEC*
31-JUIL			30-OCT		31-DEC*

Des conteneurs pour le recyclage des emballages sont à votre disposition au point d'apport volontaire suivant :

Route de Pellevoisin

Vous trouverez donc à l'adresse ci-dessus :

1. Un conteneur à verre (bouteilles, bocaux, etc...)
2. Un conteneur pour journaux et magazines
3. Un conteneur pour les emballages hors cartons encombrants (bouteilles plastiques, briques alimentaires, boîtes métalliques, cartonnets)

IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE DEPOSER DES DECHETS AU PIED DES CONTENEURS

Pour tous vos déchets encombrants (gravats, déchets verts, ferrailles, bois, etc...), la déchetterie à Heugnes est ouverte les :

Vendredi toute la journée de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.

Samedi toute la journée de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Lundi matin de 9h à 12h.

Pour tous renseignements, le numéro suivant est à votre disposition :

02.54.39.00.20

B.G.

COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes présente ses meilleurs vœux à tous pour l'année 2003.

Dates à retenir :

9 mars : Loto

25 mai : Randonnée pédestre

9 juin : Lundi de Pentecôte, brocante

14 août : Course cycliste

15 août : 59^{ème} Cavalcade, fête foraine

11 novembre : Loto.

F.L



DATES DES PRINCIPALES MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR LES AUTRES ASSOCIATIONS LOCALES

*communiquées
par leurs responsables en Mairie*

Dimanche 13 Avril :
Ouverture de la pêche.

Dimanche 3 Août :
Méchoui des Sapeurs Pompiers.

Jeudi 28 Août :
Commémoration à la Stèle de la Butte

Dimanche 19 Octobre :
Loto du RPI Pellevoisin-Heugnes.

Samedi 29 Novembre :
Fête de Sainte-Barbe

Dimanche 7 Décembre :
Concours de Belote
des Amis du Jeudi.

SOUVENIRS... SOUVENIRS... SOUVENIRS... SOUVENIRS... SOUVENIRS...

Une exposition de cartes postales d'Heugnes et de photos de classe anciennes ou plus récentes a intéressé et demandé la participation de beaucoup de personnes lors des vœux du Nouvel An.

Cette expérience peut être renouvelée avec les trésors que vous pouvez posséder. Ces documents seraient scannés, entrés sur ordinateur et rendus immédiatement à leurs propriétaires.

Tout thème est intéressant : photos de métiers anciens, fêtes à Heugnes : Assemblées, 15 août, la boulangerie, la gare, les mariages à Heugnes, les photos d'intérieur ou autres.

Vos souvenirs, vos expériences, vos recherches sur l'histoire d'Heugnes sont précieux.

Ecrivez-les... ! Racontez-les... ! Si vous le voulez... !

Cette mémoire d'hier qu'il faut protéger de l'oubli est le lien qui relie tous ceux qui nous ont précédés à ceux qui vivent aujourd'hui et nous interroge sur le devenir de notre société rurale.

Nous sommes tous – ou presque – cousins germains et ce travail collectif de mémoire vous intéressera certainement à un moment de votre vie ou de celle de vos descendants.

Merci de me contacter après le 20 février 2003 à la permanence du lundi en mairie d'Heugnes de 11h à midi.

Ginette Labécot

Lors de la réunion du 25 Octobre 2002, le Conseil Municipal a décidé de continuer à financer les droits d'entrée au service de télésecours au profit des habitants de la commune qui souhaiteraient y adhérer. Une convention de partenariat va être signée. Depuis 1992, la commune contribuait à ce service qui a été utilisé par plusieurs habitants.

Créé en 1986 à l'initiative de la Mutualité Sociale Agricole, PRESENCE VERTE est le premier réseau national de téléassistance. Il est ouvert à TOUS LES PUBLICS et participe au maintien à domicile des personnes âgées, handicapées, isolées leur permettant de répondre immédiatement aux incidents de la vie quotidienne, chutes, problèmes cardio-vasculaires, etc... mais également à l'insécurité.

Présence Verte offre un service complet :

- Un matériel à la pointe de la technologie
- Une très grande facilité d'utilisation
- Un service de qualité de la part de ses équipes
- Une sécurité des personnes 24H/24, 7 J/7.
- Un produit clé en main.

SCHEMA GENERAL DE FONCTIONNEMENT

Le système de télésecours des personnes repose sur 3 éléments :

1 - Un matériel posé chez l'abonné qui envoie une alarme à travers le réseau téléphonique. Sur simple pression du bouton d'appel de votre transmetteur, l'alarme est reçue immédiatement à la centrale d'écoute.

2 - Un centre de réception des appels qui reçoit et traite les appels. Votre interlocuteur PRESENCE VERTE vous identifie et entre en dialogue avec vous grâce à l'interphonie pour apporter une réponse adaptée à votre situation. Ce dialogue s'engage sans passer par l'intermédiaire du combiné téléphonique.

3 - Un réseau d'intervention alerté par le centre de réception des appels, qui vient porter secours à l'abonné.

LE RESEAU D'INTERVENTION

Il est constitué :

- Par le réseau de solidarité : parents, amis, voisins qui vivent à proximité de l'abonné et vont pouvoir intervenir pour lui porter secours.
- Par le médecin de l'abonné
- Par les services d'urgence : gendarmerie, Pompiers, hôpital qui ont une capacité d'intervention 24 heures sur 24.
- Le réseau d'intervention figure sur la liste fournie par l'abonné. C'est le centre de réception des appels qui déclenche les interventions.

LA PROCEDURE DE FONCTIONNEMENT

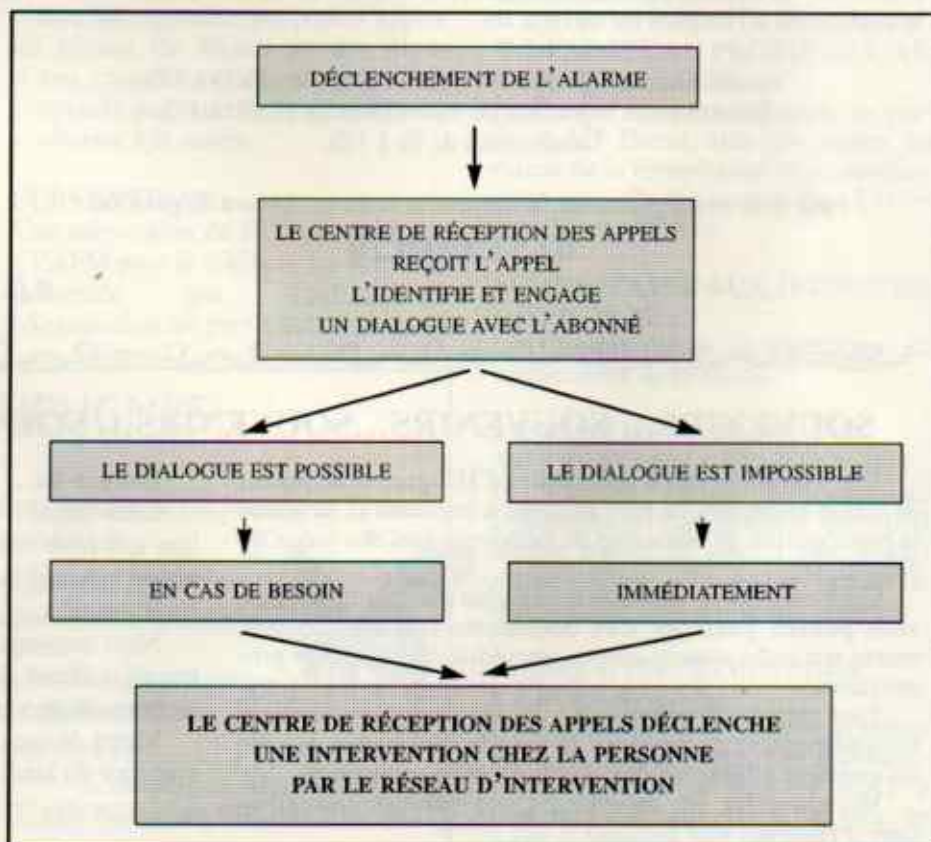
Un système d'interphonie permet de dialoguer avec l'abonné sans qu'il ait à décrocher son téléphone. Ceci est particulièrement efficace en cas d'accident à distance du téléphone.

Le Centre de réception et traite les appels selon le schéma suivant :

LE MATERIEL

Le matériel de Présence Verte est d'une utilisation extrêmement facile : une télécommande et un transmetteur reliés à la centrale d'écoute. Une prise électrique et une prise téléphonique suffisent pour l'installer chez vous. Il est composé :

- 1 - D'un transmetteur alimenté par le secteur 220 V (avec une batterie en relais) et raccordé au réseau téléphonique.
- 2 - Le transmetteur est doté d'un système d'interphonie permettant le dialogue à distance, sans avoir à décrocher le combiné téléphonique.
- 3 - D'une télécommande permettant de déclencher l'appel de détresse à distance munie d'une cordelette pour pouvoir être portée autour du cou
- 4 - Le transmetteur est contrôlé automatiquement chaque semaine par le centre de réception des appels situé à Paris. Entièrement informatisé, ce centre fonctionne 24 H/24 et 7 J/7.



L'ABONNEMENT

Il se compose de quatre éléments obligatoires :

- 1 - Le contrat : Il s'agit des dispositions générales et des conditions personnelles qui constituent la relation contractuelle entre l'abonné et présence verte.
- 2 - La demande et l'autorisation de prélèvement : il s'agit des déclarations nécessaires pour réaliser les prélèvements bancaires ou postaux automatiques.
- 3 - Le recueil des informations : il s'agit de recueillir des informations sur l'abonné et son réseau de solidarité, de façon à permettre au centre de réception des appels de répondre efficacement aux alarmes.
- 4 - L'autorisation du réseau d'intervention pour l'enregistrement des données le concernant. Il s'agit de recueillir auprès des membres du réseau de solidarité l'autorisation de détenir des informations les concernant.

LE COUT

- 1 - Si vous achetez le transmetteur, il vous en coûtera 411,61 Euros.
- 2 - Si vous n'achetez pas l'appareil, il vous en sera mis un à disposition moyennant une caution de 152,45 Euros.
- 3 - En cas d'achat, l'abonnement mensuel sera de 28,97 Euros.
- 4 - En cas de location, l'abonnement mensuel sera de 36,59 Euros.
- *5 - Les frais d'installation et de dossier s'élèvent à 76,22 Euros. Si vous souhaitez adhérer à ce service, c'est la commune qui prendra en charge ce droit d'entrée. La Commune a signé une convention bipartite conclue entre 2 partenaires : la commune et Présence Verte.
- 6 - En 1992, Le Conseil Municipal avait décidé de prendre en charge les droits d'entrée à la demande de l'Association «Familles Rurales» qui elle-même versait une participation financière à l'intéressé. La plupart des caisses de retraite apportent également leur aide.



présence
verte

toujours à vos côtés

Pour tout savoir sur Présence Verte par un simple coût de fil, sans engagement de votre part :

Tél : 02.54.29.45.42.

Fax : 02.54.29.45.87.

Ou par courrier :

33-35, rue de Mousseaux
36025 CHATEAUROUX CEDEX

Internet : www.presence-verte.com

B. G.

LES PETITS SAINTS GUÉRISSEURS ...



Tous ne sont pas de grands Saints conventionnels, il arrive même parfois qu'ils ne soient pas très catholiques, mais ils ont tous eu leurs fidèles dans nos régions et au-delà. On les a sollicités pour toutes sortes de raisons qui nous font sourire aujourd'hui mais leur confèrent une légitimité digne et justifient qu'on ne les oublie pas. Pour vous attendrir ou pour vous faire sourire en voici quelques-uns.

Saint Lactencin, révérend à Saint Lactencin

Inconnu des grands répertoires, ce Saint fut jadis l'objet d'une dévotion pittoresque qui a trait à la maternité. En effet, dans l'ancien temps, les mères pieuses se penchaient au-dessus d'une balustrade placée devant la statue du Saint pour favoriser la montée du lait après leurs couches (lacte en seins).

Saint Dormant, révérend à Saint Cyran du Jambot

Les mères avaient recours à ce Saint fort apprécié pour le bon repos des familles. On faisait des "voyages" pour les enfants nerveux qui avaient du mal à dormir. Il fallait que les enfants touchent la statue du Saint et en fasse trois fois le tour en disant des prières. Quelques jours plus tard ils devaient retrouver le sommeil, sinon on recommençait le voyage. Ce pèlerinage était très ancien. La statue de Saint Dormant aurait été en fait le gisant de Jeanne de Brenne, canonisée par les Brennoux, qui aurait été déplacée de Mézière en Brenne au Blanc. Il resterait des fragments du gisant enfouis sous le lierre dans le jardin de la Mairie de Saint Cyran

Saint Langouret, révérend près de Palluau

Tout à fait inconnu des martyrologes de l'Eglise, il rendait la santé aux enfants affligés de "langueur". Sa chapelle a été détruite et il semble qu'on ne sait plus trop où elle se trouvait exactement.

Saint Hippolyte

C'est le Saint qui guérit les chevaux car il y a une relation entre son nom et hippos le grec pour cheval. D'ailleurs les Grecs anciens comptaient dans leur mythologie un Hippolyte tombé de son char et traîné par ses chevaux.

Saint Hyppolite serait originaire de Rome et mort vers 235.

Saint Sulpice dit Saint Pissou révérend près de Vendoeuvres.

De par son vocable, Saint Sulpice, très répandu dans l'Indre est invoqué pour les maladies rénales et bien sûr pour les pipis au lit des enfants. Du coup il devient Saint Pissou... Mais il est également un Saint de la fécondité et on faisait le pèlerinage de Saint Sulpice dans les bois près de Vendoeuvres pour "avoir des enfants". Le site de la chapelle qui s'y trouve est typique des lieux de dévotion à Saint Sulpice : c'est un site aquatique avec des sources. Ce qui fait qu'on venait aussi en ces lieux pour la guérison de rhumatismes et pour implorer la pluie en temps de sécheresse.

(A suivre)

M.D.

Dictionnaire des Saints Imaginaires et Facétieux au Seuil



VEILLEE DE NOËL A HEUGNES

le 24 DECEMBRE 2002

En cette sainte nuit nous avons eu le bonheur d'avoir un temps vraiment divin ! La pluie persistante s'était arrêtée ; La violente tempête n'était pas encore annoncée et le froid glacial allait attendre sagement que les fêtes et les vœux du nouvel an soient passés à Heugnes !

Mais revenons à notre veillée, organisée sur l'initiative de l'Amicale des Paroisses dirigée par le père Jean-Patrice, elle avait été célébrée à Géhée en 2001, et c'est avec beaucoup de plaisir que la Commune et le Comité des Fêtes d'Heugnes accueillirent l'idée d'organiser, cette année, la veillée de Noël en notre église Saint-Martin.

Dès 17h30 le cœur silencieux du bourg commença à s'animer. Après une petite visite à la crèche installée dans le chœur de l'église joliment décorée et illuminée pour cette veillée, les groupes se dirigeaient vers la cour de l'école où les musiciens lançaient déjà les premières notes dans une ambiance récréative. Il était possible d'ajouter, à loisir, une note traditionnelle à sa tenue avec un chapeau, une coiffe, une pèlerine ou une cape de berger et pour les petits anges, une aube blanche ou de couleur gaie.

Les lampions multicolores et les torches s'allumaient un à un et dès que Madame Françoise Prot arriva avec son petit agneau dans les bras, pour la plus grande joie de tous, la procession entonna des chants de Noël et sortit de l'école.

Devant la Mairie l'assemblée s'arrêta pour écouter le conte de Noël préparé par le père Jean-Patrice. Puis cette jolie procession de lumière fit le tour de la place Saint-Martin et revint devant l'église faire une ronde autour d'un grand feu de joie où la musique et les chants de Noël s'amplifiaient.

Les pieds étaient bien un peu figés dans la boue mais la tête dans les étoiles chantait les hymnes « Douce nuit, sainte nuit » « Jouez haut bois résonnez musettes » « Il est né le divin enfant... »

Puis le père Jean-Patrice nous invita à entrer dans l'église pour célébrer la messe de Noël.

Bien chauffée, l'église était comble pour écouter la lecture des textes bibliques relatant cette nuit de la nativité, bercée par les douces notes de musique de nos jeunes musiciens et les quelques petits bêlements de notre agneau installé près de la crèche.

Puis vint le moment de la séparation après avoir partagé le pain béni préparé par nos boulangers pour qui c'était le premier Noël à Heugnes.

Merci à tous ceux qui ont œuvré ou partagé les instants sacrés de cette veillée de Noël 2002, avec une pensée chaleureuse à tous ceux qui n'ont pu s'y joindre.

Mais que la joie et la paix nous réunissent encore plus nombreux pour le Noël prochain.

G.L.

TARIF DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Déjeuner, Banquet, Buffet :	75 €
Dîner ou Réveillon :	75 €
Déjeuner + Dîner (le même jour) :	100 €
Galette, vin d'honneur :	33 €
Spectacle, Concert :	50 €
Concours de Carte, Loto, Sapin de Noël :	50 €
Anniversaire (Jeunes de la Commune) :	25 €
Mariage :	100 €
Vente, Braderie :	50 €
Bal :	100 €
Réunion :	33 €
Dîner + Réveillon :	100 €



LIGNE POUR LE MARCHE DE BUZANCAIS LE VENDREDI MATIN.

Aller :

5	HEUGNES EGLISE	9:15
8	PELLEVOISIN BOURG	9:20
7	Villegouin Mairie	9:30
10	Argy Bourg	9:37
28	BUZANCAIS MARCHE	9:45

Retour :

28	BUZANCAIS MARCHE	11:45
10	Argy Bourg	11:53
7	Villegouin Mairie	12:00
8	PELLEVOISIN BOURG	12:10
5	HEUGNES EGLISE	12:15

Horaires valables du 02/12/2002 au 30/11/2003 inclus.

LIGNE POUR CHATEAUROUX LE LUNDI, MERCREDI, VENDREDI

Aller :

5	HEUGNES EGLISE	13:30
29	CHATEAUROUX GARE ROUTIERE	14:25

Retour :

29	CHATEAUROUX GARE ROUTIERE	7:10
5	HEUGNES EGLISE	18:05

Horaires valables du 02/12/2002 au 30/11/2003 inclus.

MAÎTRES CORBEAUX FREUX.

À cette saison, quand la nature est silencieuse, quand les autres oiseaux sont partis sous des cieus plus cléments ou cachés bien à l'abri, les corbeaux continuent à donner de la voix et à faire l'animation. Les malheureux n'en sont pas pour autant perçus comme ils le devraient. On les considère comme des oiseaux de mauvais augures et leurs braillements écorchent les oreilles. Et pourtant.

Le corbeau freux ne mérite pas sa réputation d'oiseau sinistre et de sale voleur. C'est sa cousine la corneille qui ne vaut pas tripette, c'est elle la voleuse et c'est d'elle qu'il devrait être question dans la fable de La Fontaine.

Le corbeau, lui, possède toutes sortes de qualités : l'intelligence, la sociabilité, le goût de l'astuce et du jeu.

Il faut admettre que les deux volatiles sont vêtus du même frac de croque mort. À une différence près

Le grand corbeau
(1,3 kg)
Gros comme une buse, est le seul dont la queue se termine en pointe écrasée.



toutefois : le bec de la corneille est noir de sa base à son bout tandis que celui du corbeau freux possède une petite base blanche circulaire....

Les corbeaux freux sont de joyeux drilles qui vivent en bandes qui peuvent aller de quelques éléments à plusieurs milliers de sujets.

Les couples se forment jeunes, sont fidèles, restent unis jusqu'à la mort et il arrive aux plus résistants de fêter leurs noces de perle - 30 ans de vie commune !

Le corbeau est galant sauf au moment de l'accouplement où il ne s'embarrasse pas de principes et passe à l'acte sans préambule. Les couples se partagent toutes les tâches dont la construction du nid qu'ils perchent souvent au sommet de peupliers.

Les journées des corbeaux sont

rythmées. Ils passent beaucoup de temps à parfaire les nids qui peuvent devenir de véritables petits édifices de plus de 50cm de haut. Beaucoup de temps aussi à chercher de la nourriture qui varie selon les saisons - semences et graines aux semailles et aux moissons, insectes, larves et parfois petits mammifères morts en hiver.

Leur petit faible, les noix, pour lesquelles ils sont prêts à faire n'importe quoi : s'en bourrer jusqu'à ne plus en pouvoir, et trouver mille astuces pour cacher celles qu'ils ne peuvent pas consommer sur le champ. Ils les mettent de côtés pour l'hiver en les enfouissant soigneusement, à l'abri des regards de leurs congénères, et gardent en mémoire avec précision toutes les cachettes utilisées.

La réputation qu'on leur fait de dévorer les yeux des cadavres est usurpée est c'est leur cousin le Grand Corbeau dont le poids peut approcher les deux kilos qui est un répugnant charognard.

Les freux se retrouvent en général en fin de journée dans une prairie pour faire la causerie (pas toujours harmonieuse ...) et assister aux jeux des plus jeunes - jeux d'adresse et de voltige dont une sorte de rugby aérien très spectaculaire.

Ils passent leurs nuits en dortoirs, dans des bosquets par exemple qu'ils n'investissent qu'à la nuit noire, le plus

La corneille noire
(450 g)
ressemble comme deux gouttes de pétrole au corbeau freux, sinon que son bec ne blanchit pas. Solitaire.



Le corbeau freux
(450 g)
est trahi par son bec. C'est le seul corvidé dont la base du bec présente une apparence blanchâtre. Grégaire.



souvent à grand fracas surtout quand les colonies atteignent des chiffres records. On a recensé des régiments de 120 000 individus (la population d'Orléans)!

En hiver, 80% des effectifs sont des pièces rapportées originaires de contrées au climat rigoureux (de Russie notamment) venues chercher un peu de douceur chez nous.

En France, ces oiseaux sont classés nuisibles. On les capture avec des graines soporifiques qui s'avèrent souvent radicales. On en veut aux corbeaux freux des s'abattre sur les cultures et sur les villes en escadrilles et d'y causer des dégâts assez conséquents, il faut bien l'admettre.

Ce ne sont pourtant pas de mauvais bougres et ils se laissent apprivoiser facilement.

Ils sont vraiment très différents des corneilles qui ne connaissent rien à la convivialité, ne savent pas se faire d'amis et vivent en solitaires

M.D.



ETAT CIVIL

4^{ème} TRIMESTRE 2002 :

NAISSANCE :

COUTANT Dylan,
Né à Châteauroux,
le 20 OCTOBRE 2002.

DEMOGRAPHIE ANNEE 2002 :

1 NAISSANCE
2 MARIAGES
4 DECES





DES PRÉCISIONS SUR LE TEMPS



Parler de la pluie et du beau temps, on le fait tous, et le début de 2003 avec sa diversité d'intempéries nous a donné l'occasion de le faire plus que jamais.

Pour mettre de l'ordre dans nos idées météorologiques voici des statistiques et des informations précises enregistrées à Pellevoisin pour la plupart, que Monsieur Pellegrini, Responsable à Météo France-Aérodrome de Châteauroux Déols a eu la gentillesse de nous transmettre. Tél. 08 92 68 02 36

SUR LA NEIGE.

Les hauteurs enregistrées en janvier et début février, bien que peu fréquentes, ne présentent pas de caractère exceptionnel.

Il faut se souvenir de la hauteur de la couche de neige relevée en janvier 1997 (10cm) en Février 1991 (28cm) et en janvier 1987 (18cm).

SUR LE VENT.

Le vent a soufflé fort sur le département le 2 janvier 2003 et les vitesses maximales de vent suivantes ont été observées sur les trois points de mesure du département :

Déols 104km/h par vent sud-ouest à 12h43

Rosnay 104km/h par vent ouest sud-ouest à 12h30

Montgivray 90km/h par vent ouest sud-ouest à 13h30

La valeur de 104km/h arrive au 5^e rang des vents les plus forts enregistrés depuis 1965, mais loin derrière les 126km/h de la tempête du 26 décembre 1999 et les 108km/h relevés le lendemain.

SUR LE FROID ET LE CHAUD.

Le tableau parle pour lui-même.



Station : PELLEVOISIN
Commune : PELLEVOISIN
Lieu-dit : LA PORCHERIE
Département : Indre

Latitude : 46°58 N
Longitude : CD1°64 E
Altitude : 164 m
Indicatif : 36155001

Année 2002												
Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
Maximum absolu de la température (degrés Celsius) et date												
16,4 30	19 02	22,4 13	25 25	28 16	33,5 17	34,2 28	34 17	29 18	24 01	18 01	16 26	34,2 28/07
Moyenne des températures maximales (degrés Celsius)												
10,2	11,1	14,3	16,9	18,9	24,2	24,5	24,2	21,9	17,5	12,2	10,1	17,2
Températures moyenne (Tn + Tx)/2 (degrés Celsius)												
6,5	7,7	9,4	11,1	13,5	16,5	16,7	19	16,1	12,8	9,2	7,9	12,5
Moyenne des températures minimales (degrés Celsius)												
2,8	4,4	4,5	5,3	8,2	12,9	12,8	13,8	10,3	8,1	6,2	5,6	7,9
Minimum absolu de la température (degrés Celsius) et date												
-6 01	-2 19	-2 04	1,5 17	2 06	8,5 29	8 12	8,5 01	4 25	2,8 29	-0,5 27	0,8 19	-6 01/01
Maximum quotidien absolu de précipitations (millimètres) et date												
8 15	14,5 20	15,2 18	13,3 07	21 10	61 04	12 12	21 25	20,5 18	25 21	29,3 02	13 24	61 04/06
Hauteur moyenne de précipitations (millimètres)												
31	77,2	54	26,4	82,9	90,5	49	83,7	35,8	112,9	154,6	87,6	885,6
Année 2001												
Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
Maximum absolu de la température (degrés Celsius) et date												
13 10	16 12	19 24	23 02	32 30	33 25	34 03	36,5 25	26 28	29 12	16 02	14 02	36,5 25/08
Moyenne des températures maximales (degrés Celsius)												
8,4	9,3	13,4	13,4	21,4	24,1	25,9	27,2	20,5	21,3	9,8	5,2	16,8
Températures moyenne (Tn + Tx)/2 (degrés Celsius)												
5,7	5,7	9,6	9,2	15,8	17,8	20,1	21,1	14,7	16,4	6	2,1	12
Moyenne des températures minimales (degrés Celsius)												
2,9	2,2	5,9	5	10,1	11,4	14,3	15,1	9	11,6	2,4	-1	7,4
Minimum absolu de la température (degrés Celsius) et date												
-4 14	-5 26	-2 02	-0,5 20	4,5 18	5,5 04	9 21	8,5 11	5 11	6 26	-3,5 11	-10 21	-10 21/12
Maximum quotidien absolu de précipitations (millimètres) et date												
13,5 04	9,5 06	22,5 28	39,9 30	13,8 05	9,4 08	22,5 13	14 07	5,5 18	28 02	12,2 29	27,5 29	39,9 30/4
Hauteur moyenne de précipitations (millimètres)												
88,7	42,8	143,9	137	49	19,2	84,3	57,7	19,7	91,6	44,6	69,2	847,5
Récapitulatif 1971-2000												
Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
Maximum absolu de la température (degrés Celsius) et date												
17 05/1999	22 20/1998	24,4 28/1989	28,6 30/1973	30 16/1992	36,8 28/1976	37 22/1990	39 04/1990	34 11/2000	30 01/1985	23 03/1994	19 16/1989	39 1990
Moyenne des températures maximales (degrés Celsius)												
7,1	/	12,4	15	19,4	22,4	25,5	25,8	22,2	/	10,6	/	/
Températures moyenne (Tn + Tx)/2 (degrés Celsius)												
4,1	/	7,7	9,9	14	16,8	19,4	19,6	16,5	/	7	/	/
Moyenne des températures minimales (degrés Celsius)												
1,1	/	3	4,8	6,6	11,3	13,3	13,3	10,8	/	3,4	/	/
Minimum absolu de la température (degrés Celsius) et date												
-18 17/1985	-13 10/1986	-10 07/1971	-3,4 21/1991	-1,4 05/1997	3 03/1975	6 02/1980	6 29/1986	2 24/1973	-3,8 30/1997	-6,4 22/1993	-14,4 31/1985	-18 1985
Maximum quotidien absolu de précipitations (millimètres) et date												
30,2 23/1978	29,4 23/1986	29 19/1995	30,2 25/1995	47,6 14/1982	43,3 18/1977	53,6 31/1994	37,7 24/1987	65,7 01/1975	48 06/1977	99,6 15/1984	37,6 19/1982	99,6 1984
Hauteur moyenne de précipitations (millimètres)												
89,7	64,6	60,7	64,8	81,3	50,4	59,4	50	64,4	73,3	72,9	80,1	/

Tx : Température maximale - Tn : Température minimale

A partir de 1996, les apports d'eau par dépôt (rosée, brouillard...) sont inclus dans les cumuls des précipitations.